

Rapport annuel 2018

AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève



Sommaire

| | |
|---|---------|
| Billet du président de l'AMGe | page 4 |
| Assemblée générale | page 5 |
| Conseil | page 7 |
| Assemblée des présidents des groupes de spécialistes | page 9 |
| Bureau du Conseil | page 11 |
| Secrétariat | page 13 |
| Commission de déontologie et de conciliation | page 15 |
| Groupe de médiation patients-médecins | page 16 |
| Evolution de l'effectif des membres 2018 | |
| Nouveaux membres | page 16 |
| Membres en congé, démissions | page 17 |
| Membres passifs, décès, exclusion | page 18 |
| Etat des membres au 31 décembre 2018 | page 18 |



Billet du président de l'AMGe

2018 restera l'année des chiffres. Des chiffres durement imposés, trop souvent alignés et abondamment commentés.

Dès le 1^{er} janvier 2018, les médecins ont dû composer avec la deuxième intervention tarifaire décidée par le Conseil fédéral. Cette révision annoncée, voulue en raison de l'augmentation des coûts de la santé dans notre pays, n'a finalement porté que sur le 0.5% des coûts globaux à la charge des citoyens. Au-delà de la somme de 470 millions, ce sont les principes liés à cette révision qui ont heurté le corps médical. En effet, comment comprendre les limitations du temps de la consultation ou les tarifs chirurgicaux qui ne couvrent pas les charges du cabinet.

Les citoyens ont eux aussi manifesté leur mécontentement, fort compréhensible, devant une nouvelle hausse, injustifiée bien que limitée, des primes d'assurance-maladie. Une population en colère qui aura battu le pavé et qui se lasse, année après année, de l'incapacité du monde politique à entamer de vraies réformes.

Un chiffre circulera dans la mémoire collective de notre profession tant il a fait les gros titres des journaux et des plateaux de télévision : le million. C'était un lundi matin ordinaire en ce 29 janvier lorsque le magistrat genevois en charge de la santé a affirmé qu'un médecin qui ne gagne pas un million a raté sa carrière ... Chiffre repris dans la matinée par M. Alain Berset lors d'une interview où se mêlaient le revenu, le salaire, l'assurance de base et les complémentaires. Un vrai fourre-tout qui allait alimenter les chroniques pendant de nombreuses semaines dans le seul but de trouver un bouc émissaire parfait, le médecin.

Des chiffres, notre association en a demandé à ses membres pour pouvoir défendre de façon optimale la valeur du point cantonal et cela à travers les enquêtes ROKO et MAS afin de mieux connaître la part économique de l'activité des médecins en pratique privée, principalement les coûts d'exploitation annuels des cabinets médicaux. Un grand merci à l'ensemble des membres qui ont répondu favorablement à ces demandes.

2018 aura été l'année de l'acceptation par le Grand Conseil genevois du contre-projet proposé par la Commission judiciaire et de la police concernant le secret médical pour tous défendu ardemment par l'AMGe pendant cinq années. Le texte de loi approuvé est une garantie du maintien du secret médical pour tous dans le respect de nos valeurs fondamentales dans un esprit de collaboration renforcée avec les autorités. Une victoire.

Comment ne pas finir ce billet sans une pensée émue pour Pierre-Alain Schneider, notre ancien président, qui nous a quittés le samedi 24 mars 2018. Il aura marqué notre association et su nous transmettre des valeurs tournées vers le bien commun et les plus faibles.

Dr Michel Matter
Le 31 mars 2019



Assemblée générale

Durant l'exercice 2018, l'AMGe a tenu deux Assemblées générales le 29 mai et le 20 novembre 2018.

L'Assemblée tenue le 29 mai 2018 :

- a reçu les nouveaux membres qui ont prêté serment ;
- a élu en qualité de membres du Conseil les Drs Claudia Schmeer et Marc Saudan avec 121, respectivement 118 voix ;
- a adopté à l'unanimité, moins 4 abstentions, le rapport annuel de l'AMGe, les comptes 2017, le rapport des vérificateurs des comptes et la décharge donnée au Conseil et au Bureau ;
- a reçu des informations portant notamment sur :
 - la modification de la Loi sur l'assurance-maladie, visant à introduire un budget global. Ladite modification a été refusée par le Conseil National. Il a été rappelé que la modification dont il est question, si elle aboutit, entraînerait un rationnement important des soins ;
 - la modification de la Loi sur l'assurance-maladie concernant la gestion des admissions de nouveaux médecins. Cette modification vise à octroyer plus de pouvoirs aux cantons afin de gérer au mieux la clause du besoin. Elle prévoit l'obligation pour tout médecin de passer 3 ans en institution de santé avant de pouvoir s'installer en privé. L'AMGe est intervenue afin que les 3 ans de pratique aient lieu dans la spécialité revendiquée. L'AMGe a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de maîtriser la langue française ;
 - la modification de la valeur du point cantonal. Il a été rappelé que les négociations avec les 3 groupes d'assureurs débuteront courant 2018. L'AMGe fait partie de la communauté tarifaire genevoise, qui est également composée des HUG et des cliniques privées. L'AMGe s'opposera fermement au modèle présenté par Santésuisse qui ne concerne que les médecins de ville ;
 - le projet concernant les urgences gériatriques, mené en collaboration avec les médecins de famille et gériatres. Le Président informe que le projet n'est pas satisfaisant pour l'heure et que l'AMGe interviendra auprès de la DGS afin d'apporter son expertise ;
 - l'avancée du projet « Maison de santé », projet important qui doit favoriser les soins de premiers recours ainsi que le maintien à domicile ;
 - la modification des critères d'admission prévus par les statuts de l'AMGe. Un groupe ad hoc a été constitué qui proposera des nouveaux critères davantage restrictifs courant 2018.

L'Assemblée tenue le 20 novembre 2018 :

- a reçu les nouveaux membres qui ont prêté serment ;
- a élu, par acclamation, comme membre du Conseil, pour un second mandat allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022, le Dr Christophe Mégevand ;
- a approuvé la fixation de la cotisation 2019 à 980 CHF, à l'unanimité, moins 1 abstention ;
- a approuvé le budget 2019 à l'unanimité ;
- a approuvé la désignation de la Fiduciaire Fidusap SA en qualité de réviseur aux comptes 2018, à l'unanimité moins 3 abstentions ;



- a reçu des informations pourtant notamment sur :
 - la tarification Tarmed 2019 : les premières séances de travail ont débuté à la mi-novembre. Ainsi l'AMGe a pu retarder jusqu'à la fin de l'année les discussions avec les associations faitières, évitant que d'éventuelles modifications n'entrent en vigueur en 2018, voire en début 2019, avec effet rétroactif. En ce qui concerne la CSS, la première séance a permis de valider la valeur du point actuelle, non seulement pour 2018, mais également pour l'année 2019, ce qui constitue un acquis très important. Les discussions avec HSK et Tarifsuisse sont plus complexes, HSK ayant demandé une modification de la valeur du point déjà pour 2019. Tarifsuisse SA souhaite également une baisse de la valeur du point pour 2019. L'AMGe s'active afin que la valeur du point soit confirmée, à tout le moins pour 2018, voire pour 2019, afin d'éviter d'éventuels effets rétroactifs. Elle se battra pour maintenir la valeur du point actuelle pour les années à venir, voire l'augmenter à 0,98 ;
 - les nouveaux critères d'admission à l'AMGe : des critères plus restrictifs ont été élaborés. Les modifications statutaires n'ont toutefois pas reçu l'aval de la FMH qui estime, en l'état, que certaines d'entre elles, ne sont pas compatibles avec les statuts de la FMH. Le secrétaire général rencontrera prochainement les représentants de la FMH afin de les convaincre de la bonté de notre projet. Dans l'intervalle, un vote à mains levées est effectué. Sauf 5 abstentions, l'ensemble des membres présents est favorable à l'introduction dans les statuts de l'AMGe des nouveaux critères d'admission présentés ;
 - les exceptions ambulatoires : le DFI a élaboré un projet de modifications sur l'Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie. Cette ordonnance énumère les interventions électives à effectuer en ambulatoire. Elle inventorie, par ailleurs, les critères à satisfaire pour un traitement stationnaire. L'AMGe a requis de chaque groupe de spécialistes qu'il examine ce projet afin de déterminer, d'une part, si les interventions, prévues en ambulatoire, doivent être effectuées en stationnaire et si d'autres critères motivant un traitement stationnaire doivent être rajoutés. L'AMGe collecte actuellement ces données qui seront présentées, lors d'une prochaine séance, à Monsieur Mauro Poggio, Conseiller d'Etat en charge, notamment, de la santé ;
 - la Convention pour hospitalisation en stationnaire : à l'heure actuelle, la seule convention liant l'AMGe à une assurance est celle conclue avec l'Assura. Concordia a tenté d'utiliser cette convention pour conclure un accord avec l'Hôpital de la Tour, accord qui inclut également les prestations des médecins indépendants œuvrant dans cet établissement. L'AMGe s'est opposée formellement à cet accord, si bien que l'Hôpital de la Tour est, en partie, revenu en arrière. Depuis, l'AMGe négocie avec les trois associations faitières représentant les assurances, les modes de facturation et les tarifs en-deçà desquels elle ne transigera pas.

Conseil

Durant l'exercice 2018, le Conseil s'est réuni à dix reprises. Présidé par le docteur Michel Matter, président de l'AMGe, il était composé durant cette année des docteurs Pierre Charbonnet, Pierre-Alain Courvoisier, Florence Emery-Montant, Monique Gauthey, Corinne Isoz, Joachim Karsegard, Mitsuko Kondo Oestreicher (jusqu'à juin 2018), Marc Lacour (jusqu'à juin 2018), France Laurencet, Jean Locher, Christophe Mégevand, Michel Montessuit, Alain Naïmi, Pierre-Alain Pessina, Marc Saudan (dès juillet 2018), Claudia Schmeer (dès juillet 2018), Philippe Vandeplas, Laurent Bernheim (Faculté de médecine), Hans Wolff et Christophe Graf (HUG), Sophie Durieux (AMAHUG) et Christophe Fehlmann (AMIG).

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMGe, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants :

23 janvier 2018

- Nomination de nouveaux membres ;
- Point de situation sur la valeur du point tarifaire ;
- Enquête AMGe 2017 ;
- Convention tarifaire avec Assura ;
- Modification de la procédure en économicité ;
- Perspectives 2018 ;
- Honoraires de la présidence 2014-2017 ;
- Utilisation du logo AMGe pour des initiatives lors d'une campagne politique.

20 février 2018

- Nomination de nouveaux membres ;
- Moratoire en chirurgie ambulatoire à Genève ;
- Plafonnement du nombre d'heures forfaitaires effectuées par la présidence de l'AMGe ;
- Commission de l'économicité 2018 : les Docteurs Jean-Claude Bruckner et Jacqueline Caillat sont reconduits dans leur fonction ;
- Secret médical : un contre-projet à l'initiative de l'AMGe est en cours de rédaction sur la base des remarques qui ont été faites devant la commission.

20 mars 2018

- Nomination de nouveaux membres ;
- Critères d'admission à l'AMGe : instauration de critères plus restrictifs ;
- Secret médical : initiative et contre-projet - état des lieux ;
- Soutien de l'AMGe lors des élections au Grand-Conseil.

24 avril 2018

- Nomination de nouveaux membres ;
- Réception du Docteur Florence Sellem à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Réception du Docteur Jean-Marc Reymond, président de la commission de déontologie et de conciliation ;
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mai 2018 ;
- Critères d'admission à l'AMGe - tour de table.



22 mai 2018

- Nomination de nouveaux membres
- Réception du Docteur Maria Pia Zamorani Bianchi à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Critères d'admission à l'AMGe - nouvelle discussion ;
- Comptes AMGe 2017 - présentation par le Docteur Christophe Mégevand ;
- Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales : présentation des lignes générales et discussion quant à l'opportunité ou non de rejoindre le comité référendaire ;
- Révision LAMal : admission des fournisseurs de prestations.

19 juin 2018

- Nomination de nouveaux membres
- Réception du Docteur Hervé Raspaldo à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Réception du Docteur Jean-Marc Bianchini à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Critères d'admission à l'AMGe : les membres du Conseil passent en revue chaque nouveau critère et votent sur chacun d'eux ;
- Nomination du Docteur Nicole Fournet Irion à la commission de déontologie et de conciliation, en remplacement du Docteur Pierre-Alain Schneider.

4 septembre 2018

- Nomination de nouveaux membres ;
- Réception du Docteur Cristian Iurea à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Secret médical en milieu carcéral : point de situation effectué par le professeur Hans Wolff ;
- Valeur du point à Genève : point de situation ;
- Tarification TARMED, forfait, TARCO ;
- Adresse électronique sécurisée pour l'ensemble des membres de l'AMGe ;
- Critères d'admission à l'AMGe : état des travaux ;
- Convention pour hospitalisation en stationnaire : point de situation ;
- Vaccination en pharmacie ;
- Nomination, à l'unanimité, moins une abstention, du Docteur Moonique Gauthey en qualité de représentante de l'AMGe à la Chambre médicale.

2 octobre 2018

- Nomination des nouveaux membres ;
- Réception du Docteur Raphaël Meyer à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Nouveaux critères d'admission à l'AMGe : état des travaux ;
- Votation 2018 sur la surveillance des assurés ;
- Tarifs médicaux 2019 (tarifs, valeur du point) ;
- MAS 2017 - récolte d'informations.



6 novembre 2018

- Nomination des nouveaux membres ;
- Nouveaux critères d'admission à l'AMGe : vote point par point sur chaque nouvel alinéa ;
- Votation du 25 novembre 2018 sur la surveillance des assurés ;
- Délai de prescription pour les dommages corporels : la prescription actuelle de 10 ans sera prochainement prorogée à 20 ans ;
- Liste d'exceptions ambulatoires ;
- Revenu des médecins : l'AMGe, via la SMSR, répliquera aux articles imprécis, voire mensongers, parus dans la presse.

4 décembre 2018

- Nomination des nouveaux membres ;
- Réception du Docteur Saziye Karaca à propos de sa candidature à l'AMGe ;
- Vaccination contre la grippe en pharmacie ;
- Rémunération des représentants de l'AMGe dans les diverses commissions ; Bureau ; etc ;
- Valeur du point TARMED ;
- Nouveaux critères d'admission à l'AMGe.

Assemblée des présidents des groupes de spécialistes

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2018. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMGe. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter. Ces séances ont été présidées par le Docteur Michel Matter et le Docteur Christophe Mégevand.

Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :

17 janvier 2018

- Tarification 2018 : attitude/prise de position des différents groupes de spécialistes ;
- Limitation de la consultation à 20 minutes ;
- Conférence de presse à l'AMGe concernant les effets négatifs du nouveau TARMED ;
- Prise de position des chirurgiens de la main contre le TARMED : la grève ;
- Valeur du point tarifaire : négociation concernant la valeur du point tarifaire ;
- Enquête ROKO ;
- Enquête AMGe 2017 ;
- Convention tarifaire avec ASSURA.

**14 mars 2018**

- Tarif 2018 ;
- ROKO ;
- Enquête AMGe 2017 ;
- Secret médical.

16 mai 2018

- Tarif 2018 ;
- Enquête MAS ;
- Modification de la Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales ;
- Nouveaux critères d'admission à l'AMGe.

29 août 2018

- Secret médical en milieu carcéral ;
- Valeur du point à Genève ;
- Tarification : TARMED ; forfait ; TARCO ; etc... ;
- Adresse électronique sécurisée pour l'ensemble des membres de l'AMGe ;
- Critères d'admission à l'AMGe ;
- Convention pour hospitalisation en stationnaire ;
- Budget global ;
- Clause du besoin ;
- Vaccination en pharmacie.

31 octobre 2018

- Liste ambulatoire DFI-liste des exceptions ;
- Valeur du point à Genève ;
- Tarification : TARMED, forfait, TARCO ;
- Adresse électronique sécurisée pour l'ensemble des membres de l'AMGe ;
- Critères d'admission à l'AMGe ;
- Convention pour hospitalisation en stationnaire ;
- ROKO, MAS : point de situation ;
- Campagne « Non à la surveillance des assurés ».

Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2018, le Bureau a été composé des Docteurs Michel Matter, président, Monique Gauthey, vice-présidente, Christophe Mégevand, trésorier, et Joachim Karsegard, secrétaire. Il a reçu, par ailleurs, l'appui du Secrétaire général. Le Bureau s'est réuni, à fréquence hebdomadaire, les mardis soir soit, 37 séances en 2018.

En date du 11 septembre 2018, il a tenu une séance hors les murs consacrée notamment à la révision tarifaire 2018, au renouvellement des membres du Bureau et du Conseil de l'AMGe, à la réorganisation du secrétariat de l'AMGe en raison de deux départs à la retraite entre fin 2017 et début 2019 ainsi qu'aux défis cruciaux en matière de politique de la santé.

De manière générale, le Bureau de l'AMGe traite d'affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes et de l'Assemblée générale. Son rôle consiste également à recevoir des représentants des associations ou d'organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMGe. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La lettre de l'AMGe*.

Par ailleurs, le Bureau a traité divers dossiers stratégiques durant l'exercice 2018. Ci-après, les dossiers majeurs :

- **En lien avec la politique professionnelle** : création d'un groupe de travail dévolu à la chirurgie à Genève (système botton-up/tarifs intégrés) ; négociations avec les assureurs (Concordia et Helsana) ; gestion de la correspondance y relative (refus d'un tarif intégré, refus d'appliquer les « tarifs Assura » en faveur de Concordia, refus d'utiliser comme base de discussion le Swiss DRG). Initiative contre la surveillance des assurés, examen des multiples consultations engagées par la FMH ou le Conseil fédéral, poursuite du développement de la *Boîte de réception de l'AMGe* des données de facturation LAMal et LAA de tous les médecins, poursuite de l'enquête ROKO concernant les charges des cabinets médicaux à Genève, préavis à l'intention du Conseil concernant la candidature de médecins, réflexion concernant les conditions d'adhésion comme membre de l'AMGe.
- **En lien avec la politique du canton** : participation aux commissions de consultation relatives à la planification hospitalière et aux urgences gériatriques, commissions de structure chargées d'étudier les ouvertures de postes universitaires. Participation au projet de *MonDossierMedical.ch*. Dossier électronique du patient. Participation au projet des maisons de santé. Propharmacie concernant les médicaments oncologiques. Conditions de la vaccination dans les pharmacies. Délivrance des droits de pratique.
- **En lien avec la politique fédérale** : négociation avec les associations faîtières représentant les assureurs sur la valeur du point Tarmed à Genève pour les années à venir ; discussion avec le Conseiller d'Etat en charge de la santé à propos de la liste des exceptions ambulatoires. Analyse, suivi et prise de position concernant le questionnaire MAS/MARS. Forfaits médicaux. Avancement du projet TARCO. Suivi de nombreux dossiers concernant les conditions-cadres de la pratique de la médecine. Initiative parlementaire en faveur de l'introduction d'un budget global. La saga de la clause du besoin. Listes cantonales d'opérations à effectuer obligatoirement en ambulatoire. Soutien de l'AMGe à diverses initiatives fédérales populaires, notamment « pour un parlement indépendant des caisses maladie ».



- **Sur le plan administratif** : mise sur pied d'une procédure de recrutement, puis engagement du nouveau Secrétaire Général, M. Antonio Pizzoferrato. Organisation d'un stand d'informations contre l'initiative permettant aux assureurs de surveiller leurs assurés. Lancement d'une réflexion ayant pour but de renouveler le site de l'AMGe. Préparation des comptes et des budgets. Gestion du personnel. Réflexion concernant la mise en place d'une adresse de courriel sécurisée pour les membres de l'AMGe.

Le président de l'AMGe, qui préside le Conseil, son Bureau et l'Assemblée des présidents a conduit de très nombreuses séances à l'AMGe, entretenu des contacts avec des organismes variés, et participé comme représentant de l'AMGe à des séances :

- de la Chambre médicale de la FMH, de la Société Médicale de Suisse Romande et de la Conférence des sociétés cantonales de médecine ;
- de partenaires institutionnels comme la Direction générale de la santé (Commission quadripartite chargée d'accompagner la mise en place de la clause du besoin, médecin cantonal, pharmacien cantonal) et l'OFPC ;
- de plusieurs commissions du Grand Conseil. Il a notamment été auditionné :
 - le 2 février 2018 par la Commission de la Santé ;
 - le 1er mars 2018 par la Sous-Commission Judiciaire et de la Police ;
 - le 8 mars 2018 par la Sous-Commission Judiciaire et de la Police ;
 - le 15 mars 2018 par la Commission Judiciaire et de la Police (secret médical).
- de commissions dépendant du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (*Groupe de travail chargé de proposer et coordonner une série d'actions visant à lutter contre la pénurie des professionnels de la santé, Groupe de travail chargé de coordonner la prise en charge des urgences médicales*) et du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (*Groupe de travail chargé de la formation d'assistant-e médical-e*) ;
- de la Faculté de médecine (*Commission de l'enseignement*), des HUG (*Conseil d'administration, Commission paritaire de planification et de prospective hospitalo-universitaire*) et de l'Association PRISM ;
- avec nos multiples partenaires : Société Médicale de Genève, Genève-Cliniques, Fédération des Entreprises Romandes, HON, Médecine et Hygiène, PlanèteSanté, PharmaGenève, PhysioGenève, etc.

Le président a mené l'enquête annuelle auprès des membres de l'AMGe concernant leur perception de la couverture des soins ambulatoires sur le canton de Genève.

De nombreux médecins de l'AMGe ont participé :

- **à la vie de la FMH** : Didier Châtelain, Florence Emery Montant, Monique Gauthey, Jean-Pierre Grillet, Bertrand Jacot-des-Combes, Joachim Karsegard, France Laurencet, Michel Matter, Alain Naïmi, et Philippe Rheiner comme *délégués à la Chambre médicale* ; Jean-Claude Brückner comme membre de la *Commission de gestion de la FMH* ; Bettina Peter-Riesch comme *déléguée à l'Académie suisse de la qualité médicale (ASQM)* ; Brigitte Zirbs Savigny comme *déléguée à l'Assemblée annuelle des délégués pour les questions des assistantes médicales* ;

- à **diverses institutions ou commissions officielles** cantonales : **Michel Matter** au Conseil d'administration des *HUG*, **Didier Châtelain** au Conseil d'administration de l'*Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)*, **Bertrand Jacot Des Combes** au Conseil d'administration de *CTESIAS*, **Dominique Hegelbach** au Conseil d'administration des *Cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana*, **Bertrand Jacot Des Combes** au Conseil de la *Fondation pour la prévention du cancer du sein*, **Joachim Karsegard** au Comité du *Projet MonDossierMedical.ch*, **Mathieu Rougemont** à la *Commission consultative en matière d'addictions*, **Michel Matter** à la *Commission consultative chargée d'évaluer les titres étrangers en médecine*, **Michel Matter** à la *Commission quadripartite consultative en matière de limitation de l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à charge des assurances*, **Laurent Pinget** (médecine interne générale), **Guy Donati** (ophtalmologie), **Eric Mégevand** (gynécologie et obstétrique), **Thierry Glauser** (médecine pratiquant des interventions de type chirurgical ou diagnostique) à la *Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients*, **Philippe Vandeplas** à la *Commission consultative de l'aide sanitaire urgente*, **Jacqueline Caillat** à la *Commission sur les violences domestiques jusqu'en novembre 2018*, **Alain Lironi** à la *Commission consultative en matière de planification hospitalière*, **Joachim Karsegard** à la *Commission de coordination du réseau de soins et maintien à domicile* **ou informelles** : **Philippe Schaller** au *Réseau de Soins Asile* de l'Hospice général, **Konstantine Buxtorf Friedli** au groupe de travail réunissant médecins et médecins-dentistes autour de la mise en œuvre de la révision de l'Ordonnance fédérale sur les dispositifs médicaux (ODim), **Bertrand Jacot des Combes** et **Joachim Karsegard** au projet maisons de santé, **Irène Bonada**, **Didier Châtelain**, **Michel Matter** et **Philippe Vandeplas** au projet *Cogeria*, **André Assimacopoulos**, **Jean-Claude Bruckner** et **Jacqueline Caillat** à la commission de l'économicité et médiation de l'AMGe.

Secrétariat

Le Secrétariat est composé de 4 collaborateurs (équivalent à 3,6 postes en temps plein).

Le Secrétariat est composé du Secrétaire général, Monsieur Antonio Pizzoferrato, et de trois assistantes administratives, Mesdames Françoise Perrier, Laetitia Domingues et Corinne Mariot.

Durant l'année 2018, 3 secrétaires généraux se sont succédés, à savoir Madame Bénédicte Dayen, Monsieur Jean-Marc Guinchart et Monsieur Antonio Pizzoferrato qui a pris ses fonctions le 20 août 2018. Après avoir suivi une formation juridique complète, Monsieur Pizzoferrato a collaboré au sein d'une Etude d'avocats jusqu'en 2003. Cela fait, il a dirigé pendant quinze ans le Service de la sécurité et de l'espace publics de la Ville de Genève.

Il apporte ainsi à l'AMGe, non seulement ses compétences juridiques, mais également ses connaissances du système politico-administratif genevois ainsi que son expérience dans la gestion et la résolution de dossiers stratégiques.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, annuaires



escrocs, secret médical, commandes d'imprimés divers, questions relatives à la conservation des dossiers médicaux, aux assurances, conditions d'adhésion à l'AMGe, questions d'honoraires ou de déontologie, soutien en matière d'économie, conseils juridiques aux membres de l'AMGe en matière de droit du travail (problèmes de personnel dans les cabinets médicaux), droit du bail, droit des obligations, droit des contrats, protection de l'adulte, droit des poursuites ou encore droit pénal, transmissions aux patients de leur dossier médical suite à la cessation d'activité de leur médecin ;

- a géré le changement de statut des membres ainsi que l'admission de 117 nouveaux médecins;
- a organisé la tenue des deux Assemblées générales et assuré le secrétariat du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes, du Bureau, de la Commission de déontologie et de la Commission de médiation tarifaire ;
- a assuré l'organisation de deux séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 7 et 21 mars : 34 participants, et les 26 septembre et 10 octobre 2017 : 40 participants) ;
- a promu activement, en collaboration avec la Caisse des médecins, la mise en œuvre et le développement de la *Boîte de réception* AMGe des données de facturation LAMal et LAA des médecins et la mise sur pied de l'enquête ROKO pour connaître les charges des cabinets médicaux à Genève ;
- a assuré la parution de dix numéros de *La lettre de l'AMGe* ;
- a géré la mise à jour quotidienne du site Internet de l'AMGe, poursuivi le développement de l'application iPad /Android *MedAMGe*, qui remplace désormais l'annuaire genevois de professionnels de la santé à destination de tous les ménages du canton, et mis en ligne la revue de presse 5 fois par semaine ;
- au surplus, a initié un projet tendant à moderniser le site actuel de l'AMGe, simplifiant son utilisation et le rendant plus attractif ;
- par ailleurs, une réflexion est en cours qui a pour but de valoriser la profession de médecin aux yeux de la population, notamment à travers des campagnes de communication ciblées ;
- le Secrétaire général, avec l'appui de ressources externes, finalise la mise en place d'une messagerie sécurisée qui sera mise à disposition de l'ensemble des membres de l'AMGe, permettant à ces derniers de respecter la législation en vigueur ;
- enfin, avec l'appui de Me Philippe Ducor, le Secrétaire général a publié différents avis de droit relatifs à des problématiques récurrentes (secret médical ; consentement éclairé ; TVA dans les cabinets de groupe ; etc.).



Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

Membres : Dr Jean-Marc Reymond (président, interniste), Dre Luisa Jacot des Combes (psychiatre), Dr Claudio Soravia (chirurgien), Dre Nicole Fournet Irion (gynécologue), assistés de Me Philippe Ducor, avocat-conseil de l'AMGe et de Mme Françoise Perrier, secrétaire.

La CDC s'est réunie huit fois au cours de l'année 2018 pour traiter seize affaires à la suite de plaintes, dont 7 émanant de médecins, 8 de patients et 1 d'un psychologue à l'encontre d'un psychiatre. Dans le cadre de ces litiges, 5 médecins ont été entendus ainsi que 2 patients.

Toutes ces plaintes ont été classées après instruction, aucune faute déontologique n'ayant pu être retenue, notons dans ces classements un renoncement du plaignant à être entendu, un refus par un plaignant de délier le médecin incriminé du secret médical et un « rappel à l'ordre ». Une décision sur des recours d'affaires antérieures à 2016 a été rendu par la commission de déontologie de la FMH, décision de classement pour non-respect de la procédure de la part du recourant. Une décision sur un recours à l'instance supérieure de la FMH est encore attendue pour un litige datant d'avant 2016.

Dans le lot des plaintes ayant été traitées par la commission, plusieurs émanent de médecins contre une « clinique » spécialisée dans des expertises médicales qui est actuellement en procédure pénale, les médecins de cette « clinique » ayant aussi demandé l'ouverture de procédures contre des confrères mécontents.

Une réunion des différents membres des commissions de déontologie cantonales romandes a eu lieu durant l'année et a permis de confronter nos manières de procéder et les types de litiges dont les commissions de déontologie sont amenées à instruire. Une autre réunion réunissant bon nombre de représentants des commissions de déontologie de différents cantons de toutes régions linguistiques s'est également tenue cette année.

La CDC a été endeuillée par le décès de Pierre-Alain Schneider, membre depuis 2016. Elle garde le souvenir d'un homme de conviction et d'engagement au sein de la commission. La commission souhaite la bienvenue à la Doctoresse Nicole Fournet Irion qui remplace le regretté Dr Pierre-Alain Schneider avec compétence et dévouement.

Je remercie les membres de la commission pour leur travail intègre, ainsi que notre avocat-conseil et notre fidèle secrétaire qui nous ont secondé avec compétence et efficacité durant toute cette année 2018.

Dr Jean-Marc Reymond



Groupe de médiation patients-médecins

Les demandes d'évaluation de factures par des patients, concernant majoritairement des factures LAMal, ont été gérées selon la procédure établie en 2016.

Afin de diminuer le travail du groupe de médiation patients - médecins, après la levée du secret médical par le patient, c'est à l'expert tarifaire de chaque spécialité que le dossier a été adressé. Une fois l'avis de ce dernier obtenu, et les échanges de courriers avec les patients et les médecins obtenus également, le groupe de médiation a statué (Dr France Laurencet et M. Antonio Pizzoferrato).

Une réponse a pu, ainsi, être apportée à toutes les demandes.

Au vu de la nouvelle procédure, le groupe a eu moins de dossiers à traiter et s'en réjouit.

Il est donc important que chaque spécialité coopère activement, ce qui permet de maintenir cette prestation qui semble indispensable pour l'image de notre Association vis-à-vis de nos patients.

Dre France Laurencet

Evolution de l'effectif des membres 2018

Nouveaux membres : 117 nouveaux membres ont été admis

| | | | |
|--------------------|------------------|------------------|-----------------------------|
| Magali | ABOU FERNANDEZ | Graziella | DE BLASI |
| Sébastien | AMSTUTZ | Yannick | DE DYCKER |
| Gaël | AMZALAG | Roberta | DE LUCA |
| Katia | AVRAMOV-RENDALL | Sophie | DE MASSOUGNES DES FONTAINES |
| Ahamada | BADINI | Sandra | DE SOUSA |
| Ilias | BAGETAKOS | Catherine | DEGOUMOIS-SMITH |
| Placido | BARTOLONE | Angel | DOS SANTOS BRAGANCA |
| Julien | BAUDOIN | Michael | DREPPER |
| Marina | BELLAVIA | Ivaine | DROZ-DIT-BUSSET |
| Sylvain | BERNEY | Michel | DUDOUIT |
| Grégoire | BLAUDSZUN | Lionel | DUMONT |
| Nicolas Christian | BUCHS | Jean | DUPRAZ |
| Laura Marie Leonie | CAIRE NAIL | Sophie | DURIEUX-PAILLARD |
| Pierrick | CAMPANINI | Daniel | DURIGON |
| Anton Llorenc | CAMPUBI | Fanny | ETEMADI-FASSNACHT |
| Pablo | CANTERO PEREZ | Roxana | FANITA SESSA |
| Patricia | CASEIRO SILVERIO | Lucie | FERNEX |
| Deborah | CASTAGNOLI | Sarah | FIORENTINI |
| Sophie | CATOIRE | Rui Manuel | FREIRE LUCAS |
| Gaïa | CERESARA | Aline | GABRIELLI |
| Emilie | CHAPPUIS GISIN | Magali | GAUTHEY |
| Nikolaos | CHARALAMPOUS | Annick Otivia | GERBER |
| Nicole | CHESEAUX | Karina Alexandra | GOMEZ PARADA |
| Oury Jeremy | CHOCRON | Idris | GUESSOUS |
| Yvan | CHOLLET | Guillaume | HAARMAN |
| Bernard | CONRAD | Thomas | HAUSTEIN |
| Elia | COPPENS | Frédéric | HORNI |
| Stephane | COURT | Marie | JANAILLAC |
| Corinne Marylis | DAUVE | Chrystel | JOUAN |



| | | | |
|---------------|--------------------------|-----------------|-------------------------|
| Saziye | KARACA | Ioanna | POLYMENIDI-MOREL |
| Ioannis | KASTRITIS | Ana | POTRIC |
| Jacques | KLEIN | Toni | RAFFOUL |
| Nelle | LAMBERT | Axelle | RAGGENBASS FRISCHKNECHT |
| Olivia | LAURENT | Majd | RAMLAWI |
| Laurence | LEGOUT | Emmanuelle | RANZA |
| Solenn | LORILLARD | Benno | REHBERG-KLUG |
| Roberto | MARCI | Samuele | RENZI |
| Danielle | MARIE-ANNE | Matthias | RESPONDEK |
| Begona | MARTINEZ DE TEJADA WEBER | Justine | REYMOND CZERNIELEWSKI |
| Jules Antoine | MATHYS | Raquel | RUDERMANN |
| Grégoire | MAYOR | Joëlle | RYSER RUETSCHI |
| Valentina | MERCANTI | Andrea | SANJURJO |
| Raphaël | MEYER | Nicole | SANSON |
| Khaled | M'HIRI | Christine | SERRATRICE |
| Alexandra | MILES | Joachim | SON-FORGET |
| Jeremy | MOREL | Magdalena Maria | SOWINSKA |
| Francesco | MORETTI | Marie Isabelle | STREULI |
| Léonard | MOSSAZ | Evangelos | THEODOSIADIS |
| Isabelle | NAVARRIA FORNEY | Céline | THOMET |
| Edgar José | OEGGERLI | Yordanka | TIREFORT |
| Yacine | OUGHLIS | Aude | TONSON LA TOUR |
| Ioannis | PAGKALOS | Alexandra | TSOUKA |
| Eirini | PAPANASTASIOU | Veronica | VARELA |
| Athanasios | PAPANASTASIOU | Drenusha | VIEIRA DE MELLO-PULA |
| Victor | PECOUL | Laetitia | WILHELM |
| Nyali | PEIRIS WASER | Nina | WINTERTON |
| Lyat Clarys | PEREZ | Kiril | ZAMFIROV |
| Christophe | PERRUCHOUD | Yannick | ZAUGG |
| | | Charis | ZIORI |

Membres en congé (11)

| | | | |
|----------------|-----------------|---------------|--------------|
| CALANDRA | Sinikka | MAROLF | Arthur |
| CUINET | Marie | OLMARI-EBBING | Maya |
| DIETEMANN | Jean-Louis | SANGHVI | Shalini |
| DOELKER BUGNET | Laurence Muriel | SZABO | David |
| LE HUEC | Jean Charles | TARDY | Marie-Noëlle |
| MAHLER | Per Bo | | |

Démissions (34)

| | | | |
|------------------|-------------|------------|------------------|
| BADER | Marlyse | LIECHTI | Christine |
| BAER | Jean-Luc | MANZANO | Juan |
| BLACHERE | Patrick | MARI | Michèle |
| BRUCKNER | Jean-Claude | MOLNAR | Istvan |
| BRUCKNER-BOUVIER | Aline | PAHUD | Bernard |
| CAMPICHE | Jacques | PIDOUX | Marie-José |
| DITISHEIM | Saskia | PRESS | Jacques |
| FIALA | Jean-Marc | RATNAM | Sharon |
| FROIDEVAUX | Anne-Claude | REGAMEY | Patrick |
| GABAY | Cem | SALVADOR | Arturo |
| GODA | Csaba | SCHNEIDER | Dominique-Pierre |
| GOY | Christian | SCOLARI | Flavio |
| HELFER | Christian | SOUTEYRAND | Georges |
| HOFER | Sylvia | VEIT | Olivia |
| JUILLERAT | Eric | VLASTOS | Anne-Thérèse |
| KALANGOS | Afksendiyos | WIAUX | Christophe |
| LEUENBERGER | André | ZOGG | Walter |



Membres passifs (40)

| | | | |
|-------------------|-----------------|--------------|--------------|
| ALLAZ | Anne-Françoise | MAITRE | Bernadette |
| BABEL | Jean-François | MARTIN | Blaise |
| BAER | Sylvia | MOSSAZ-MOZER | Antoinette |
| BEDAT-GIDDEY | Sylvie | PELLAUD | Nicole |
| BELLI | Dominique | PETSCHEN | Juan |
| BEYELER | Yves | PIN | Cristina |
| BISETTI | André | PORCHET | Hervé |
| CERUTTI | Philippe | REGARD | Liliane |
| DIEZ-BLANCO | Carlos | REMUND | Charles |
| FLEURY | Jean-Pierre | ROSSIGNON | Philippe |
| GAUTHIER | Cornelia | SCARIATI | Giuseppe |
| GERMOND | Alain | SCHREIBER | Bernard |
| GFELLER | Rolf | SUBILIA | Laurent |
| GREDER | Catherine | SUTTER | Pierre |
| HUBER | Alain | VILASECA | Angel |
| ILIC | Vesna | VOEGELI | Christiane |
| IRION | Olivier | WEIL | Roland |
| JAQUES | Olivier | WESPI | Yves |
| KNOEPFLI | Hans-Jürg | WIESER | Sibylle |
| LAPLACE-DESLARZES | Marie-Catherine | WINKELMANN | Jean-Jacques |

Décès : 15 confrères nous ont quittés

| | | | |
|---------------------|----------|-------------|--------------|
| AMOUDRUZ | Albert | KUHN | Peter |
| BOURGEOIS | Philippe | POMETTA | Daniel |
| CHANTRAINE | Alex | RIFAT | Kaplan |
| CUENDET | Antoine | SCHNEIDER | Pierre-Alain |
| FONTAINE | Philippe | SIMONIN | Philippe |
| GRABOWSKA | Anna | SMAGA | Daniel |
| JAKOVLJEVIC SIMMINS | Tatiana | WAGENKNECHT | Luc |
| KHALIL | Michel | | |

Exclusion administrative (4)

| | | | |
|---------------|-------------|---------|---------|
| BERNARD | Jean-Pierre | REBETEZ | Charles |
| MARTIN-SALVAJ | Gallice | TAJOURI | Nadjia |

Etat des membres au 31 décembre 2018 :

| | | |
|--------|---------------------|-----------------------------|
| soit : | 2993 membres | (1232 femmes, 1761 hommes), |
| | 2390 membres actifs | (1060 femmes, 1330 hommes) |
| | 555 membres passifs | (150 femmes, 405 hommes) |
| | 48 membres en congé | (22 femmes, 26 hommes) |



Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
www.amge.ch